

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN RI-RTF

Nom de l'établissement : Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

État d'avancement

Programme-service : Soutien à l'autonomie des personnes âgées

Non
débutée
0%

Région : Laval

Dates de la visite : 28, 29, et 30 mars 2017

Date de transmission au MSSS : 17 juillet 2017

Première reddition de comptes au : 28 mars 2018

	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	0	0	0
Les activités de la vie quotidienne	0	0	0	0
Des lieux adaptés	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

* Il reste 6 recommandations dont l'état d'avancement doit être complété ou vérifié.

THÈME 1 : LES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Commentaires
			28 mars 2018			28 mars 2019			
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
1 Le MSSS recommande que l'établissement prenne davantage de moyens pour mettre en place des mécanismes favorisant un milieu de vie de qualité aux usagers confiés à une ressource.	Identifier une personne responsable de la qualité des services offerts	1e novembre 2017							
2 Le MSSS recommande que l'établissement prenne davantage de moyens afin de développer une procédure d'élaboration et de révision des plans d'intervention des usagers, et d'en assurer le suivi.	Développer une procédure d'élaboration et de révision des PII et usagers. S'assurer que les PII soient réalisés en collaboration avec les usagers et leurs proches, qu'ils soient réalisés en interdisciplinarité et en fonction des délais impartis ou lors de circonstances nouvelles. S'assurer des suivis du PII.	1e mars 2018							Même s'il n'y a pas actuellement de politique, la chef de service rencontre régulièrement les intervenants afin de faire le suivi au niveau de la réalisation et de la révision de leur PI.
3 Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin de diffuser un protocole d'application des mesures de contrôle portant sur l'isolement et la contention.	Diffuser un protocole d'application des mesures de contrôle portant sur l'isolement et la contention.	30 novembre 2017							
4 Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin de développer et de maintenir un partenariat efficace avec les ressources.	Élaboration d'une politique pour le recrutement et l'évaluation des nouvelles ressources et réalisation d'un guide d'application pour le maintien des critères généraux déterminés par le ministre. Transmettre aux RI les informations concernant cette politique et ce guide.	1e mars 2018							

5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne davantage de moyens pour mettre en place des modalités et des procédures afin de répondre aux normes de qualité ministérielles.	Établir les modalités de contrôle qui sont utilisées afin d'évaluer la qualité des services offerts et en informer les RI. Faire connaître aux ressources la politique concernant l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels. Faire connaître aux ressources les mesures de protection mises en place afin de prévenir toutes formes d'abus envers la clientèle.	30 juin 2018							
6	Le MSSS recommande que l'établissement élabore les procédures nécessaires au suivi professionnel des usagers au regard de toutes les étapes de leur placement dans une ressource.	Établir des balises pour la mise en place d'une intégration progressive dans une RI. Élaborer une procédure de départ de l'utilisateur et la faire connaître aux usagers et à leur famille. Lors de l'arrivée dans une RI, transmettre aux usagers et aux familles les coordonnées de leur intervenant usager ainsi que de la politique des gestions des avoirs.	1e novembre 2017							

